



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 juin 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 21 juin 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question 8), Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL (jusqu'à la question 36 incluse), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 5), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 6), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Yves-Michel DAHOUI.

Absents :

M. Clément DELBENDE, M. Abdel GHEZALI, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Clément DELBENDE à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Nicolas BODIN, Mme Rosa REBRAB à M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Catherine THIEBAUT, M. Rémi STHAL à Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Ludovic CROIZIER (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 6 - Décision de maintien ou non de M. Jean-Sébastien LEUBA dans ses fonctions d'Adjoint au Maire de Besançon

Décision de maintien ou non de M. Jean-Sébastien LEUBA dans ses fonctions d'Adjoint au Maire de Besançon

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

M. Jean-Sébastien LEUBA a été élu Adjoint au maire de Besançon le 4 avril 2014. Il s'est vu attribuer délégation de fonctions et de signature par le Maire de Besançon, en dernier lieu par arrêté n° 14.265 du 17 octobre 2014.

Par arrêté en date du 21 juin 2018, M. le Maire de Besançon a décidé de retirer sa délégation de fonctions et de signature à M. Jean-Sébastien LEUBA.

En application de l'article L.2122-18 alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales, lorsque le Maire retire les délégations qu'il avait données à un Adjoint, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions.

A la majorité des suffrages exprimés (29 contre - 13 pour), le Conseil Municipal se prononce contre le maintien de M. Jean-Sébastien LEUBA dans ses fonctions d'Adjoint au Maire.

Rapport adopté à la majorité

Pour : 13 Contre : 29 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 12

A la majorité des suffrages exprimés (29 pour - 13 contre), le Conseil Municipal décide de supprimer le poste d'Adjoint au Maire correspondant.

Rapport adopté à la majorité

Pour : 29 Contre : 13 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 12

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

